

## Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 047-2016  
Type d'intervention: Motion  
Motion ayant valeur de directive: ☐  
N° d'affaire: 2016.RRGR.216  
  
Déposée le: 02.03.2016  
  
Motion de groupe: Non  
Motion de commission: Oui  
Déposée par: CFor (Zäch Elisabeth) (porte-parole)  
  
Cosignataires: 0  
  
Urgence demandée: Non  
Urgence accordée:  
  
N° d'ACE: du  
Direction:  
Classification: –  
Proposition du  
Conseil-exécutif:



### 9e année : assurer une transition réussie vers la formation professionnelle

Le Conseil-exécutif, en collaboration avec les associations professionnelles, veille à ce que les écoles du degré secondaire I disposent, pour la dernière année de scolarité obligatoire, de modules d'entraînement spécifiques pour préparer les élèves aux filières professionnelles du degré secondaire II.

#### Développement :

La Direction de l'instruction publique met à disposition, sur Internet, des informations sur les différentes possibilités de planification de l'enseignement lors de la dernière année de scolarité obligatoire (9<sup>e</sup> année pour la partie germanophone du canton). L'idée est notamment de proposer une offre largement personnalisée, pour motiver davantage les élèves :

1. *Dans les branches principales et les domaines de compétences requis, les élèves peuvent se préparer de manière ciblée aux filières de formation du degré secondaire II.*
2. *La motivation des élèves en 9<sup>e</sup> année reste intacte, même s'ils ont déjà signé un contrat d'apprentissage.*

(citation de la brochure de la Direction de l'instruction publique consacrée à la 9<sup>e</sup> année et publiée en allemand)

Il est possible de compléter cette offre par des recueils d'exercices et des modules d'entraînement en ligne liés à des ateliers d'apprentissage qui permettent, le cas échéant, une préparation individuelle et spécifique à la formation professionnelle en allemand et en mathématiques. Diverses associations professionnelles, qui déplorent les lacunes scolaires des élèves, s'emploient aujourd'hui déjà à les combler en proposant leurs propres cours complémentaires dispensés en parallèle à l'école obligatoire (p. ex. dans le secteur de la construction).

En collaboration avec l'école obligatoire, la PHBern, les écoles professionnelles et les associations professionnelles, il y a lieu d'élaborer des offres de formation qui aident à combler les lacunes de compétences dans les branches principales enseignées dans le cadre de la formation professionnelle. Un exemple de mise en œuvre réussie est la plateforme en ligne allemande « bettermarks », qui permet aux élèves d'évaluer leur niveau de compétences en mathématiques et propose des solutions d'apprentissage adaptées à chaque élève.